

Le 5 février 2018

À une session ordinaire du Conseil de la municipalité du Canton de Stanstead tenue le **CINQUIÈME jour du mois de FÉVRIER de l'an deux mille DIX-HUIT**, à l'heure et à l'endroit habituels des séances.

**SONT PRÉSENTS:** Mesdames Mary Cartmel et Louise Hébert ainsi que Messieurs Jean DesRosiers, Christian Laporte, Pierre Martineau et Andrew Retchless

**TOUS FORMANT QUORUM** sous la présidence de madame la mairesse Francine Caron Markwell.

La secrétaire-trésorière adjointe, Mme Denise Girard, est également présente conformément aux dispositions du *Code Municipal*.

Il y a 11 personnes dans l'assistance.

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la mairesse, Francine Caron Markwell procède à l'ouverture de la séance, il est 19 h 30.

18-02-036

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

*Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau  
Appuyé par le conseiller Jean DesRosiers  
Il est résolu*

**QUE** l'ordre du jour soit adopté en retirant les points 11.3 et 11.4 et en ajoutant un point au varia.

ADOPTÉE

18-02-037

### 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

*Il est proposé par le conseiller Jean DesRosiers  
Appuyé par la conseillère Louise Hébert  
Il est résolu*

**QUE** le procès-verbal du 8 janvier 2018 et celui du 15 janvier 2018 soient adoptés tel que déposé.

ADOPTÉE

#### 3.1 Procès-verbal de correction

Dépôt est fait par la secrétaire-trésorière d'un procès-verbal de correction concernant l'avis de motion et le règlement 411-2018

### 4. SUIVI DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DU CONSEIL

### 5. COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE DE LA MRC DE MEMPHRÉMAGOG

MRC 17 janvier 2018

- Élection et nomination :  
Poste de préfet : Jacques Demers  
Préfet suppléant : Vicki May Hamm
- **Comité culturel :**

Programme de soutien financier aux initiatives culturelles des municipalités de la MRC de Memphrémagog (2018)

Le montant maximal de la contribution de la MRC est de 50 % du coût total des projets; La subvention accordée par la MRC ne pourra dépasser la contribution totale de la municipalité (total des contributions en argent et biens et services); La date limite pour déposer une demande d'aide financière est le 21 février 2018 à 16h30. La MRC procédera par la suite à l'analyse des demandes financières et les annonces se feront avant la fin mars 2018; Les principaux points sur lesquels les projets seront évalués sont : - Présence de partenaires culturels associés au projet (artistes et organismes culturels) - Capacité du projet à dynamiser le milieu culturel du territoire visé - Montage financier réaliste et diversifié - Pérennité du projet

➤ **Aménagement :**

Rencontre d'information pour les inspecteurs

Une rencontre d'information de l'Ordre des Ingénieurs du Québec à l'intention des inspecteurs a eu lieu le jeudi 1er février. Les sujets suivants ont été abordés : • La Loi sur les ingénieurs • L'émission des permis de construction : quand exiger un ingénieur ? • La pratique illégale dans le domaine municipal • Les travaux effectués pour et par une municipalité : attention aux gaffes ?

Mise à jour d'orthographe pour le territoire de l'Estrie :

L'orthophotographie est à mi-chemin entre la photographie aérienne et la carte topographique. Elle offre le détail et la richesse d'une photographie aérienne, combinée à la précision géométrique d'une carte. Cette orthophotographie est un outil essentiel à l'aménagement du territoire. Elle permet de visualiser le territoire tout en superposant différentes couches d'informations géographiques à l'aide de système d'information géographique (SIG). La délégation à la MRC de Memphrémagog à titre de MRC mandataire chargé de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour l'acquisition d'orthophotographies pour le territoire de l'Estrie.

➤ **Sécurité publique (Incendie)**

Rapport annuel 2017

La MRC collabore avec tous ces partenaires afin de produire le rapport général de Memphrémagog 2017. Les administrations des municipalités de la région ainsi que les directeurs des SSI recevront par la poste les CD-ROM avec tous les éléments requis afin de produire leur partie dudit document.

Schéma de couverture de risques

Dans le cadre du projet des SCRI, le MSP a produit récemment le nouveau canevas pour les autorités régionales du Québec. La version finale du schéma sera présentée aux autorités responsables pour la consultation (municipalités et services incendie). Les élus seront informés également des résultats obtenus.

➤ **Administration:**

Nomination des membres pour chacun des comités de la MRC :

Comités sur lesquels je siège :

Agricole présidente, Culturel, Fonds de développement des territoires  
Sécurité publique, Vélo, Internet comité ad hoc

➤ **Divers**

Semaine prévention du suicide  
Journées de la persévérance scolaire 12-18 février

**6. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE**

Un citoyen se dit satisfait de l'entretien des chemins et se questionne sur la profondeur des fossés.

Une personne demande pourquoi on revégétalise les fossés et ajoute des roches.

**7. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE DU MOIS**

La liste de la correspondance reçue au cours du mois dernier est déposée aux membres du conseil. La correspondance peut être consultée au bureau municipal

pendant les heures régulières d'ouverture. Les documents seront conservés aux archives, s'il y a lieu, les autres non archivés pourront être détruits à la fin du mois courant. La correspondance sera traitée conformément aux indications du Conseil.

## **8. AMÉNAGEMENT ET URBANISME**

### **8.1 Dépôt du Rapport sommaire d'émission de permis**

Le rapport des permis émis du mois de janvier 2018 est déposé aux membres du conseil.

### **8.2 Dépôt du Rapport d'inspection forestière**

Le rapport du mois de janvier 2018 est déposé aux membres du conseil.

### **8.3 Dépôt du Procès-verbal du Comité Consultatif d'Urbanisme**

Dépôt est fait du procès-verbal de la rencontre du CCU du 9 janvier 2018.

18-02-038

### **8.4 Désignation des membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU)**

**ATTENDU QU'**il y a lieu de nommer deux résidents pour occuper un poste au sein du Comité consultatif d'urbanisme (CCU);

***Il est proposé par le conseiller Christian Laporte  
Appuyé par le conseiller Andrew Retchless  
Il est résolu***

**QUE** le mandat de Monsieur Alain Roy soit renouvelé comme membre du CCU pour une période de deux années;

**QUE** le mandat de Monsieur David Mitchell soit renouvelé comme membre du CCU pour une période de deux années.

ADOPTÉE

18-02-039

### **8.5 Demande de modification règlementaire, lot 4 923 183, zone RURc-3**

**ATTENDU** la demande de modification règlementaire adressée à la municipalité afin d'implanter un centre de jardin- pépinière sur le lot 4 923 183 dans la zone RURc-3;

**ATTENDU QUE** la zone concernée ne permet pas ce type d'établissement;

**ATTENDU QUE** les membres du CCU ont analysé la demande et les options règlementaires qui pourraient s'appliquer;

**ATTENDU QU'**à la suite de cette analyse, les membres du comité recommandent de refuser la demande de modification règlementaire pour les raisons suivantes :

- La proximité des voisins et le risque sur la perte de jouissance de leur propriété;
- L'accroissement de l'achalandage, du bruit et du trafic dans le secteur;
- La sécurité routière due à l'emplacement de l'entrée charretière dans une courbe sur le chemin Fitch Bay;
- Le manque d'espace du site choisi.

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont pris connaissance du dossier et de la recommandation du CCU;

***Proposé par le conseiller Christian Laporte  
Appuyé par la conseillère Mary Cartmel  
Il est résolu***

**QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

**QUE** le conseil accepte la recommandation du CCU tout en appuyant le projet à un endroit différent.

Le conseiller Andrew Retchless mentionne qu'il est contre la décision du CCU

ADOPTÉE

18-02-040

**8.6 Adoption de l'entente de services entre la MRC et les municipalités concernant l'inspection et l'application règlementaire**

**ATTENDU** que la MRC et les Municipalités désirent se prévaloir des dispositions des articles 569 et suivants du Code municipal du Québec pour conclure une entente relative à un service-conseil en matière d'application des règlements d'urbanisme des Municipalités et en matière d'environnement;

***Il est proposé par le conseiller Christian Laporte***

***Appuyé par la conseillère Louise Hébert***

***Il est résolu***

**QUE** la municipalité adhère à l'entente de service inter municipale tel que déposé à l'atelier de travail du 29 janvier 2018;

**QUE** le conseil autorise la mairesse et la directrice générale par intérim à signer cette entente pour et au nom de la municipalité du Canton de Stanstead.

ADOPTÉE

**9. ENVIRONNEMENT**

18-02-041

**9.1 Désignation des membres du comité consultatif en environnement (CCE)**

**ATTENDU QU'**il y a lieu de nommer un résident pour occuper un poste au sein du Comité consultatif en environnement (CCE);

**ATTENDU** l'analyse par les membres du comité des candidatures reçues et sa recommandation;

***Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau***

***Appuyé par la conseillère Mary Cartmel***

***Il est résolu***

**QUE** Madame Sandra Marshall soit nommée comme membre du CCE pour un mandat d'un (1) an;

ADOPTÉE

**10. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURE**

18-02-042

**10.1 Autorisation de procéder à l'appel d'offre pour la réfection complète des rues Remick et Thayer incluant les réseaux d'aqueduc et d'égout.**

**ATTENDU QUE** la municipalité a confié un mandat de services professionnels à SMI concernant la réfection des chemins Rémick/Thayer;

**ATTENDU QUE** la municipalité entend poursuivre ce projet et qu'il est nécessaire d'aller en appel d'offres pour la suite du projet;

***Il est proposé par le conseiller Jean DesRosiers***

***Appuyé par le conseiller Pierre Martineau***

***Il est résolu***

**QUE** le conseil autorise la firme SMI à soumettre un appel d'offres public au système d'appel d'offres public SEAO pour la réfection complète des chemins Remick/Thayer dans les meilleurs délais.

ADOPTÉE

## **11. TRÉSORERIE ET ADMINISTRATION**

18-02-043

### **11.1 Approbation des comptes payés et à payer**

*Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau  
Appuyé par la conseillère Louise Hébert  
Il est résolu*

**QUE** le conseil approuve la liste des comptes fournisseurs soumis pour les mois de janvier et février 2018, et autorise la directrice générale à payer du fonds général les comptes fournisseurs conformément à la liste approuvée.

Total des comptes payés : 101 799.82\$  
Total des comptes à payer: 93 435.76\$

**QUE** le conseil approuve la liste des salaires pour le mois de janvier 2018 au montant de 15 343.34\$

ADOPTÉE

### **11.2 Rapport des délégations de pouvoir**

Le rapport des délégations de pouvoirs de la directrice générale, du responsable de la voirie et des infrastructures et du chef pompier sont déposés auprès des membres du conseil.

- Rapport de la directrice générale 0.00\$
- Rapport du responsable de la voirie et infrastructures 4 844.10\$
- Rapport du chef incendie 547.28 \$
- 

ADOPTÉE

18-02-044

### **11.3 Inscription au Gala des bons coups**

**ATTENDU QUE** la MRC Memphrémagog organise le Gala des bons coups en gestion des matières résiduelles et développement durable et que la municipalité s'est inscrite au concours;

**ATTENDU QUE** l'inspecteur en environnement, la mairesse et les conseillères Louise Hébert et Mary Cartmel souhaiteraient y participer;

*Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau  
Appuyé par le conseiller Jean DesRosiers  
Il est résolu*

**QUE** le conseil autorise l'inscription de la mairesse Mme Francine Caron-Markwell, des conseillères Louise Hébert et Mary Cartmel et de l'inspecteur en environnement Pierre Simard, à assister au Gala des bons coups à Orford le 27 février prochain, au coût de 20\$/personne.

**QUE** le montant de la dépense est approprié à même les postes budgétaires no 02 11000 454 et 02 47000 454.

ADOPTÉE

18-02-045

### **11.4 Adoption du règlement no 411-2018 intitulé « Code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité du Canton de Stanstead »**

**ATTENDU QUE** le conseiller Jean Des Rosiers a donné un avis de motion lors de la séance du 15 janvier 2018 à l'effet que le conseil présenterait lors d'une prochaine

séance le règlement 411-2018 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité du Canton de Stanstead et que ledit projet a été présenté lors de cette même séance du 15 janvier 2018;

**ATTENDU QUE** les dispositions de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (ci-après Loi), ont été dûment respectées;

**Proposé par la conseillère Mary Cartmel**  
**Appuyé par le conseiller Jean DesRosiers**  
**Il est résolu**

**QUE** le conseil adopte le Règlement no 411-2018 intitulé "Code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité du Canton de Stanstead" ayant pour objet d'énoncer les principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique et des règles déontologiques qui doivent guider les élus municipaux.

ADOPTÉE

18-02-046

**11.5 Formation « Les impacts de l'adoption du projet de Loi 122 sur le travail du directeur général et secrétaire-trésorier »**

**ATTENDU QUE** le projet de Loi 122 a des impacts importants sur la gouvernance des municipalités;

**ATTENDU QUE** pour assurer l'application de ces modifications il est opportun que la direction générale soit bien informée des possibilités et limites de ce projet de Loi;

**Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau**  
**Appuyé par la conseillère Louise Hébert**  
**Il est résolu**

**QUE** le conseil autorise la directrice générale et secrétaire trésorière par intérim à assister à la formation « Les impacts de l'adoption du projet de Loi 122 sur le travail du directeur générale et secrétaire trésorier » offert par l'Association des directeurs municipaux du Québec les 7 et 8 mars 2018 à Sherbrooke au montant de 614\$ plus les taxes applicables;

**QUE** les dépenses inhérentes à cette formation soient remboursées selon la politique en vigueur.

ADOPTÉE

**12. HYGIÈNE DU MILIEU**

**13. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**14. LOISIRS ET CULTURE**

18-02-047

**14.1 Allocation d'un montant à ACCS pour la réalisation de la fête des Neiges**

**ATTENDU QUE** l'événement de la fête des Neiges qui aura lieu le 24 février prochain;

**ATTENDU QUE** l'ACCS a demandé un montant de 1 000 \$ à la municipalité pour la réalisation de l'activité;

**Il est proposé par la conseillère Louise Hébert**  
**Appuyé par le conseiller Jean DesRosiers**  
**Il est résolu**

**QUE** le conseil accorde à ACCS un montant de 1000 \$ pour la réalisation de l'événement de la Fête des Neiges. Le montant de la dépense est approprié à même le poste budgétaire no 02 70120 996.

ADOPTÉE

18-02-048

#### **14.2 Demande d'appui au Musée Copp's Ferry**

**ATTENDU QUE** la Municipalité a reçu du Musée Copp's Ferry une demande d'appui moral et financier pour la demande de subvention auprès de la MRC Memphrémagog dans le cadre du *Programme de soutien financier aux initiatives culturelles de la MRC de Memphrémagog*;

**ATTENDU QUE** le projet consiste en la création d'une exposition sur l'histoire de l'agriculture intitulée. « L'agriculture en Estrie : une rétrospective. »

**ATTENDU QUE** L'exposition et les activités reliées seront une collaboration entre les élèves de l'école primaire Princess Elizabeth (PEES), du Musée Copp's Ferry (MCF), de la Georgeville Historical Society (GHS) et du Syndicat de la relève de l'agriculture du Québec (SYRAE), division de la jeunesse de l'Union des producteurs d'agriculture (UPA).

**ATTENDU QUE** l'exposition sera tenue à deux endroits (l'école Princess Elizabeth et Musée Copp's Ferry) et ouverte au public entre le mois de juin et août;

***Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau  
Appuyé par la conseillère Louise Hébert  
Il est résolu***

**QUE** la Municipalité du Canton de Stanstead appuie le projet décrit ci-dessus du Musée Copp's Ferry présenté à la MRC de Memphrémagog dans le cadre du *Programme de soutien financier aux initiatives culturelles de la MRC de Memphrémagog*, ainsi que le montant de 6 000 \$ demandé.

**QUE** le conseil accorde une aide financière de 1 500 \$ en appui à ce projet. Le montant de la dépense est approprié à même le Surplus libre.

ADOPTÉE

18-02-049

#### **14.3 Demande d'appui à Bande Métis Memphrémagog et le Studio Georgeville**

**ATTENDU QUE** la Municipalité a reçu de *Bande Métis Memphrémagog et du Studio Georgeville* une demande d'appui moral et financier pour la demande de subvention auprès de la MRC Memphrémagog dans le cadre du *Programme de soutien financier aux initiatives culturelles de la MRC de Memphrémagog*;

**ATTENDU QUE** le projet consiste en la production et promotion d'un événement : *Présence native autochtone – Canada Day*, durant la fin de semaine du 30 au 2 juillet, 2018.

**ATTENDU QUE** cet événement se veut une célébration culturelle autour de laquelle il y aura des ateliers de nature culturelle et artisanale au Studio Georgeville et au parc Carré Copp, incluant la présence des Métis de la MRC Memphrémagog, des invités Abénakis et Cris et des citoyens de la MRC Memphrémagog.

***Il est proposé par le conseiller Jean DesRosiers  
Appuyé par la conseillère Louise Hébert  
Il est résolu***

**QUE** la Municipalité du Canton de Stanstead appuie le projet décrit ci-dessus de *Bande Métis Memphrémagog et du Studio Georgeville* présenté à la MRC de Memphrémagog dans le cadre du *Programme de soutien financier aux initiatives culturelles de la MRC de Memphrémagog*, ainsi que le montant de 2600 \$ demandé.

**QUE** le conseil accorde une aide financière de 500\$ en appui financier et 250\$ en service à ce projet. Le montant de la dépense est approprié à même le Surplus libre.

ADOPTÉE

18-02-050

**14.4 Demande d'assistance financière dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives (PSISR)**

**ATTENDU QUE** la municipalité désire animer le parc Thayer en augmentant les usages du parc pour une plus grande clientèle;

**ATTENDU QUE** la première étape de construction d'une dalle multi fonctionnelle a été réalisée au cours de l'année 2017;

**ATTENDU QU'**il y a lieu maintenant d'équiper cette infrastructure importante pour la municipalité;

***Il est proposé par le conseiller Jean DesRosiers  
Appuyé par la conseillère Mary Cartmel  
Il est résolu***

**QUE** le conseil appuie le projet de la municipalité intitulé « Mobilier sportif » afin que ce dernier puisse bénéficier de l'aide financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV;

**QUE** le conseil autorise Madame Hélène Hamel, agente de développement communautaire, à déposer, pour et au nom de la municipalité, cette demande d'assistance financière dans le cadre du PSISR;

**QUE** la municipalité s'engage à contribuer à hauteur de 50% du coût du projet.

ADOPTÉE

18-02-051

**14.5 Prêt de la salle du conseil pour des concerts offert en collaboration avec Stanstead House Concert Network**

**ATTENDU QUE** le comité de loisirs et culture de la municipalité désire soumettre à la population de nouvelles activités culturelles sur le territoire;

**ATTENDU QU'**une approche a été faite avec Stanstead House Concert Network afin de mettre en place une série de quatre (4) concerts en dehors de la saison estivale;

**ATTENDU QUE** pour la salle du conseil est toute désignée pour ce genre d'activité;

***Il est proposé par le conseiller Christian Laporte  
Appuyé par la conseillère Mary Cartmel  
Il est résolu***

**QUE** le conseil prête gratuitement la salle du conseil à Stanstead House Concert Network pour quatre (4) soirées de concert dont le calendrier reste à déterminer;

**QUE** la municipalité soit partenaire dans la promotion de l'événement pour son rayonnement.

ADOPTÉE

**15. VARIA**

18-02-052

**15.1 Symposium typiquement Memphrémagog**

**ATTENDU QUE** le comité culturel de la MRC de Memphrémagog organise un 4<sup>ième</sup> symposium typiquement Memphrémagog : Des paysages en évolution, le 23 février 2018 à Orford.

**ATTENDU QUE** la mairesse, les conseillères Louise Hébert, Mary Cartmel ainsi que le conseiller Andrew Retchless souhaiteraient y participer.

***Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau  
Appuyé par le conseiller Christian Laporte  
Il est résolu***



**QUE** le conseil autorise l'inscription de la mairesse Francine Caron-Markwell, les conseillères Louise Hébert et Mary Cartmel et le conseiller Andrew Retchless.

**QUE** le conseil accepte le remboursement du coût du repas offert pour l'occasion et que le montant de la dépense est approprié au poste 02 11000 310.

ADOPTÉE

#### **16. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

Un citoyen demande si le rechargement sur chemin Amy se fera et si oui qu'elle en est la date prévue. Il suggère que le rechargement des chemins se fasse avec un autre produit. Ce point sera discuté lors du prochain comité de voirie.

Un citoyen remercie le conseil pour l'aide financière accordé au Musée Copp's Ferry

**18-02-053**

#### **17. LEVÉE DE LA SÉANCE**

La levée de la séance est proposée par le conseiller Andrew Retchless, il est 20h15.

---

**Francine Caron Markwell**  
**Mairesse**

---

**Denise Girard**  
**Secrétaire-trésorière adjointe**